



Charte d'engagement

REPAR'ACTEURS

Les métiers de la réparation contribuent à donner une seconde vie aux produits et donc à en réduire leurs impacts environnementaux :

- Diminution de la production de déchets,
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre liée à la production et au transport de matériels neufs,
- Economie de matières premières,...

L'objectif de l'action « Repar'acteurs » est de mobiliser les acteurs de la réparation et de favoriser la mise en contact avec les consommateurs.

Cette charte formalise l'engagement des entreprises participantes dans une démarche de développement durable avec :

1/ au recto, un engagement dans la marque Répar'acteurs qui vous permettra d'avoir des outils de communication à votre disposition ;

2/ au verso, un engagement en complément, si vous le souhaitez, pour la participation à des actions de promotion auprès du grand public.

Toutes ces informations resteront confidentielles.

Nom de l'entreprise

Adresse

N°SIRET

Activité :

Effectif

CHARTRE D'ENGAGEMENT DANS LA MARQUE « REPAR'ACTEURS »

Je soussigné(e) M/Mme m'engage :

- A faire la promotion de la réparation avant de proposer le renouvellement de matériels ;
- A avoir une gestion environnementale minimisant mes impacts (gestion des déchets conformes comme les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) ; optimisant la consommation d'énergie, etc.) : j'accepte toute visite qu'un conseiller environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pourrait solliciter pour faire un point sur mes pratiques environnementales.
- A répondre à toute demande de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat concernant cette action (questionnaire, enquête,...) ;
- A utiliser les outils de communication qui seront déclinés dans le cadre de l'action conformément à leur destination et à ne pas en modifier le contenu et l'identité visuelle.

J'autorise la diffusion de mes coordonnées sur tout type de support destiné à faire la promotion des métiers de la réparation.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements entrainera une rupture de la charte et je m'engage dans ce cas à ne plus utiliser la marque « Répar'acteurs » et les documents de communications associés.

Fait à, le / /
Signature et cachet de l'entreprise

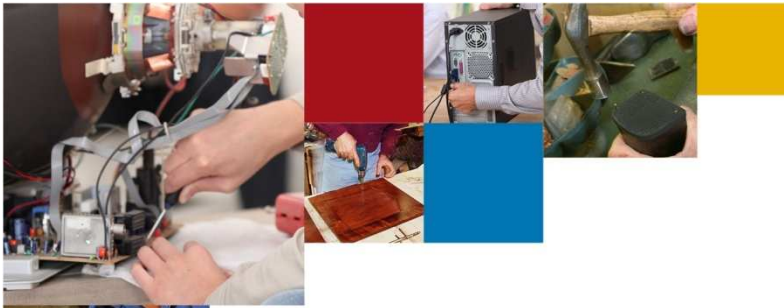


Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Région Rhône-Alpes

CRMA Rhône-Alpes
Central Parc 1
119 Bd Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 44 13 30
Fax : 04 78 89 93 73





CHARTRE D'ENGAGEMENT DANS DES ACTIONS DE PROMOTION AUPRES DU GRAND PUBLIC

Je soussigné(e) M/Mme m'engage :

- A participer à une action de promotion auprès du grand public
- A tenir les engagements pris (présence sur les stands, distribution de documents...) pour ma participation ou prévenir mon interlocuteur dans un délai raisonnable en cas d'empêchement ;
- A tout mettre en œuvre pour le bon déroulement de ces actions de promotion ;
- A répondre à toute enquête de la CMA sur l'évaluation de l'action ;
- A suivre une journée de formation commerciale : « Artisans réparateurs : comment commercialiser sa spécificité » (prise en charge par les fonds de formation).
- A avoir une gestion exemplaire de l'environnement, validée par un état des lieux (gratuit) réalisé par le conseiller environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- A sensibiliser mes clients à l'environnement par l'affichage de gestes simples à réaliser.

J'autorise la diffusion de mes coordonnées sur tout type de support destiné à faire la promotion des métiers de la réparation.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements entrainera une rupture de la charte et la suppression de ma participation à toute autre action de promotion ou de valorisation.

Fait à, le / /

Signature et cachet de l'entreprise



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Rhône-Alpes

CRMA Rhône-Alpes
Central Parc 1
119 Bd Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 44 13 30
Fax : 04 78 89 93 73

